

Newsletter MSSanté

- Préheader :
L'actualité MSSanté, newsletter #8, avril 2021
- Objet du mail :
MSSanté : newsletter #8 – avril 2021
- Adresse de retour :
No-reply

EDITO

Les nouveaux indicateurs MSSanté disponibles en cette fin avril sont à l'image de la belle accélération de son déploiement ! L'ANS met à votre disposition des indicateurs plus précis à utiliser tels de véritables outils de pilotage et de levier des utilisations !

Cette accélération est aussi nettement visible dans le travail de co-construction réalisé avec les éditeurs-opérateurs des nouveaux référentiels MSSanté.

Notre ambition : poursuivre ce travail collaboratif pour mieux répondre aux besoins des professionnels de santé.

MSSANTE EN CHIFFRES ...

Voici les évolutions concernant les opérateurs régionaux entre février 2020 et février 2021 :



+25 481

Boîtes MSSanté
soit 107 912 en février 2021



+32,2 %

De mails émis interdomaine,
soit 978 126 en février 2021

A VOS AGENDAS !

Ne manquez pas les prochains webinaires MSSanté :



Mardi 22 juin 2021 : JCP GRADeS

Webinar réunissant les **Chefs de Projet** MSSanté en GRADeS



Mercredi 23 juin 2021 : Comité opérateurs - éditeurs

Webinar réunissant la communauté des opérateurs et éditeurs

Chef de projet, opérateur ou éditeur MSSanté non inscrit ? Par ici

De nouveaux indicateurs MSSanté !



Nous y sommes ! **Les nouveaux rapports mensuels des indicateurs de déploiement MSSanté arrivent fin avril.** Ils sont l'aboutissement de 2 ans de travaux menés en collaboration avec les opérateurs MSSanté et toutes les équipes de l'ANS.

A ce titre, l'équipe MSSanté souhaite remercier tous les acteurs qui ont pris part à ce projet : merci à tous !

Une meilleure qualité des données : Un webservice permet dorénavant aux opérateurs de transmettre leurs statistiques à l'ANS. Un système de vérification en temps réel leur permet de corriger leurs fichiers en toute autonomie. Ce nouveau processus permet **d'améliorer la qualité des données agrégées par l'ANS.**

Des données plus précises : Les fichiers de statistiques ont également fait peau neuve : les deux nouveaux fichiers de statistiques « Echanges » et « Connexions » permettent **une remontée de données plus précise.**

Nouveaux indicateurs : Le recoupement des données fournies par les opérateurs avec les bases de données de l'ANS (notamment l'Annuaire Santé) permet la **production de nouveaux indicateurs** (toujours anonymisés) tels que :

- Le niveau d'utilisation réelle des BAL (à travers leur date de dernière connexion)
- La quantification des échanges entre la ville et l'hôpital
- Les usages associés aux professionnels de santé libéraux
- La vision exhaustive du niveau d'équipement et d'usages au sein de chaque région
- La quantification des usages des solutions régionales

Ces indicateurs seront une aide précieuse pour le **pilotage du déploiement de MSSanté au niveau du terrain**.

Vous souhaitez recevoir ces statistiques ? Ecrivez-nous à monserviceclient.mssante@asipsante.fr

Nous reviendrons rapidement vers vous pour recueillir vos premières impressions !

Plus de 40 participants aux ateliers de co-construction entre opérateurs et éditeurs

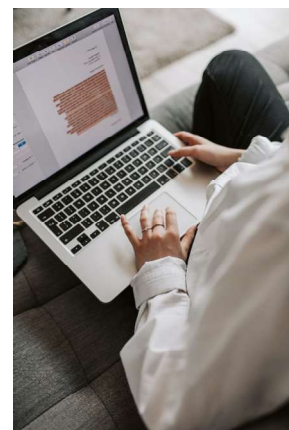
L'ANS poursuit sa démarche de co-construction avec les opérateurs et les éditeurs de Logiciels de Professionnels de Santé (LPS).

L'objectif ? Favoriser un déploiement élargi de MSSanté pour faciliter l'interfaçage avec les outils métiers, l'interopérabilité au sein de l'Espace de Confiance, l'échange de document et l'usage de l'INS.

Quatre ateliers autour d'une quarantaine de participants ont déjà eu lieu. Les travaux visaient à proposer une nouvelle interface LPS (libérale) à rendre opposable d'ici fin 2021 et à partager les travaux issus du Ségur.

Plusieurs réflexions ont été proposées :

- Aller vers un système interopérable entre éditeurs et opérateurs pour les acteurs libéraux
- Adopter Pro Santé Connect
- Adapter les référentiels MSSanté pour une prise en compte dans les cahiers des charges Ségur



Vous souhaitez contribuer, participer aux prochains ateliers ou vous informer ? Contactez-nous !

[Lien vers les référentiels](#)

[Contact](#)

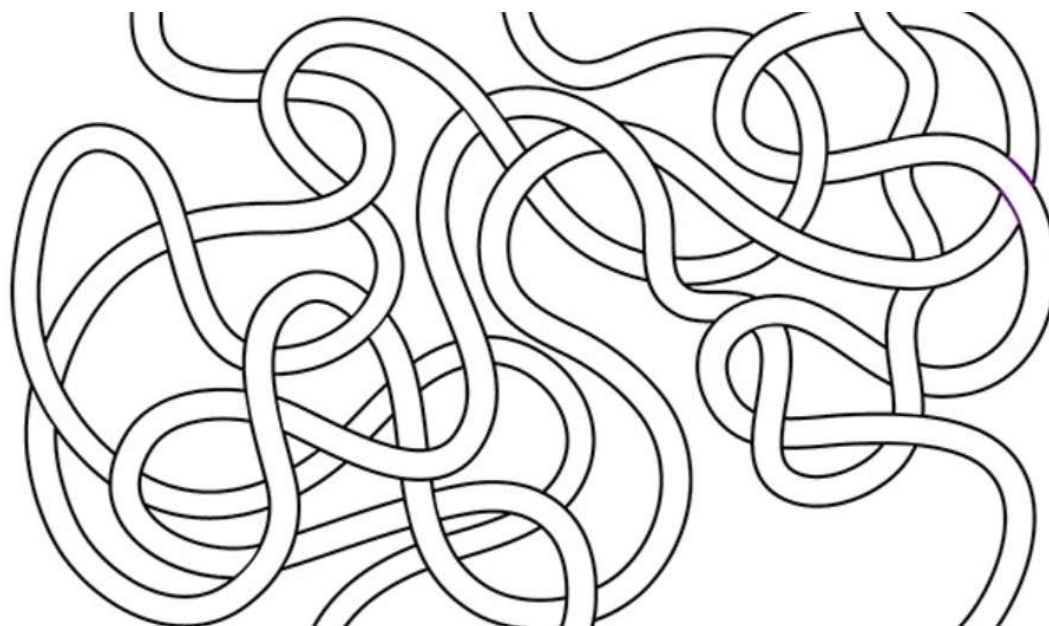
Professionnels de santé : Trouver les principaux éditeurs qui vous aideront à vous raccorder à MSSanté !

Le jeu idéal pour retrouver les éditeurs de SIL et de LGC compatibles à MSSanté et en CDAR2N3. Professionnels de santé, vous pouvez alors retrouver les éditeurs correspondants à votre profil et vos besoins dans le raccordement au système MSSanté.

Vous recherchez un éditeur de
Système d'Information de
Laboratoire (SIL) ?

Un éditeur de Logiciel de
Gestion de Cabinet (LGC) ?

Que signifie CDAR2N3 ?



Bravo ! C'est [par ici](#)

Pour cela, vous pouvez lire
[un article](#) sur ce sujet

Bravo ! Voici [la liste](#)



Les règles du jeu du labyrinthe MSSanté

Référencer les éditeurs pour faciliter votre choix de logiciel

Dans le cadre de votre exercice, les données de santé doivent être transmises par messagerie sécurisée de santé et au format CDAR2N3 conformément au décret de 2016.

Pour répondre à cela, les éditeurs de Système d'Information de laboratoire (SIL) et ceux des logiciels de Gestion de cabinet (LGC) vous proposent des solutions avec ces fonctionnalités.

Afin de faciliter votre activité, l'ANS et le GIE Sesam-Vitale recensent les principaux éditeurs et logiciels afin de mieux vous informer sur les compatibilités de leurs solutions.

Est-ce que tous les éditeurs sont référencés ?

L'ANS recense les éditeurs de SIL ayant accepté de figurer sur ce référencement. Cette liste n'est pas exhaustive. A cet effet, si vous êtes un éditeur et que vous souhaitez figurer dans la liste, cela est possible en écrivant à l'adresse ci-contre : ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un article de loi encadre les échanges de données de santé au sein de l'Espace de Confiance



L'article R1110-4 du Code de la Santé Publique définit les **modalités des échanges au sein de l'Espace de Confiance**.

- L'échange de données de santé a lieu **entre des professionnels habilités** par la loi.
- Seules les **informations strictement nécessaires** à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou au suivi médico-social et social du patient peuvent être échangées.
- Le **patient doit être informé** de l'échange de ses données de santé personnelles.



Pour accéder à toutes les informations relatives à l'Espace de Confiance MSSanté : <https://mssante.fr/home/>

Pour accéder aux ressources de formation, visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>

Suivez toute l'actualité sur



Vos données personnelles (adresse e-mail ; nom et prénom si indiqués) sont traitées par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) dans le cadre de votre collaboration à certains des projets qu'elle mène en lien avec la MSSanté ainsi que pour l'envoi de lettres d'informations. Ce traitement relève de l'exercice de sa mission d'intérêt public (art 6, 1, (e) du RGPD). Vos données sont conservées jusqu'à votre désabonnement.

Conformément au règlement général (UE) sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de définir des directives sur le sort de vos données personnelles après votre mort. Vous disposez aussi de la possibilité de vous désabonner à tout moment en cliquant sur le lien de désabonnement présent dans les mails d'envoi de la lettre d'information.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits n'ont pas été respectés vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Ces droits peuvent être exercés auprès de l'ANS :

- par courrier postal, à l'adresse suivante : GIP Agence du Numérique en Santé (Délégué à la Protection des Données : DPO) 9, rue Georges Pitard - 75015 PARIS ;
- par messagerie électronique, à l'adresse suivante : dpo@esante.gouv.fr